25me Année N° 6093 — NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — Mardi 8 Mars 1881

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

PRIX D'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 14.00
» Six mois. . 28.»
» Un an . . 50.»
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trimestre . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : La ligne. . . 25
Réclames : » . . . 1.» 50
Faits divers : » . . . 50
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal ; à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande Place ; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Ce, 31, rue Notre-Dame-des-Victoires (galerie de la Bourse) ; à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 7 MARS 1881

Vente Publique de Laine à Londres

1,400 balles Perse et Bagdad avariées, seront vendues sans réserve *le VENDREDI 11 MARS*
Par WINDELER et Cie.
Londres, 20, Basinglall Street.

Au moment où nous mettons sous presse les cours de la Bourse de Paris ne nous sont pas encore parvenus.

Bourse particulier	4 MARS	5 MARS.
Act. Banque de France.	4110 00	4115 00
» Société générale.	677 00	680 00
» Crédit f. de France.	1692 50	1718 00
» Chemin autrichien.	641 90	642 00
» Lyon	1612 00	1615 00
» Est	790 00	795 00
» Ouest	875 00	875 00
» Nord	1765 00	1762 00
» Midi. . . .	1190 00	1180 00
» Suez	1747 00	1750 00
5 % Péruvien . . .	00 0/0	00 00
Act. Banq. ottom. (anc.)	570 00	578 00
» Banq. ottom. (nouv.)	000 00	000 00
Londres court. . . .	25 37 50	25 37 50
Créd. Mob. (act. nouv.)	780 00	785 00
Turc.	1330 00	1347 00

BULLETIN DU JOUR

Sans les interpellations de M. de Gavardie et de M. Clémenceau, la semaine parlementaire n'aurait offert qu'un médiocre intérêt. Jusqu'à jeudi, en effet, députés et sénateurs ont profité des jours gras pour fuir les bancs du Palais-Bourbon et du Luxembourg, et les commissions elles-mêmes n'ont guère travaillé. Celle qui a le privilége, en ce moment, d'attirer sur elle l'attention publique, la commission relative à la proposition Bardoux, n'a pas donné signe de vie. Elle attendait, pour se prononcer, que le cabinet voulût bien lui faire connaître son opinion sur le mode de votation qui a les préférences du gouvernement. M. J. Ferry devait être entendu jeudi, puis vendredi, mais samedi on a appris que la conférence était renvoyée à demain mardi. D'où provenaient ces lenteurs? On le sait aujourd'hui d'une façon certaine. C'est que, malgré les dénégations des feuilles opportunistes, le ministère est fort divisé sur la question.

D'un côté, MM. Farre, Constans, Cazot tiennent pour le scrutin de liste, et de l'autre, MM. Ferry, Barthélemy-Saint-Hilaire veulent le maintien du scrutin d'arrondissement. Pour éviter une crise intérieure, le cabinet avait fait annoncer qu'il n'interviendrait pas. Cet abstention singulière fut si sévèrement jugée à gauche comme à droite, qu'il fallut prendre une décision, et c'est alors que la scission s'est accusée. On prétend qu'il pourrait bien en résulter un remaniement, et que M. J. Ferry subirait à son tour le sort de M. de Freycinet. Mais il paraît que, si M. Gambetta protége MM. Constans, Farre et Cazot, M. Ferry peut, dans cette affaire, compter sur l'appui du président de la république.

On raconte, en effet, que les adversaires du projet Bardoux auraient fait savoir à M. Grévy qu'ils ne repousseraient le scrutin de liste qu'à la condition d'être patronnés dans leur arrondissement par le chef de l'Etat! M. Grévy aurait promis son concours. Et l'on explique la démarche exceptionnelle de M. Gambetta à l'Elysée par l'espérance que le chef de la majorité aurait conçue de faire revenir M. Grévy sur ses préférences. Nous ignorons si cette conférence aboutira aux mieux des intérêts électoraux du président de la Chambre, mais il nous paraît douteux, dans un cas comme dans l'autre, qu'elle n'accélère pas le désagrégement du cabinet.

Dans tous les cas, ne serait-il pas piquant de voir M. J. Ferry se retirer au lendemain d'un triomphe parlementaire incontesté? Quand M. Clémenceau a proposé samedi un ordre du jour de blâme contre le ministère, les opportunistes lui ont opposé l'ordre du jour pur et simple.

Mais, M. J. Ferry n'en a pas voulu : il a exigé que l'on votât sur l'ordre du jour Clémenceau, et l'on sait que cette motion de blâme a été repoussée par la Chambre à une majorité considérable, puisque le *Rappel* prétendait hier que rarement les votants avaient été aussi nombreux.

Cette majorité s'est retrouvée encore pour prendre en constdération une proposition de M. Raspail tendant à enlever le Panthéon au culte catholique. C'est encore là une concession qu'on veut faire à l'esprit anti-religieux, mais on peut croire, sans trop d'illusion, que la Chambre hésitera à adopter un projet qui serait assurément repoussé par le Sénat.

Tels ont été les incidents parlementaires de la semaine : nous ne revenons pas sur les manifestations présentées d'une façon assez intempestive par M. de Gavardie. De longtemps l'opiniâtre sénateur ne pourra occuper la tribune, car la Chambre haute a résolu samedi de renvoyer à la fin de la discussion du tarif des douanes une nouvelle interpellation que M. de Gavardie devait développer mardi !

L'INTERPELLATION CLÉMENCEAU

M. Gambetta doit être content : l'homme qu'on avait un moment considéré comme pouvant devenir pour lui un rival redoutable vient d'essuyer un nouvel échec. Non-seulement l'interpellation que M. Clémenceau a adressée au Gouvernement a été repoussée, comme tout le monde, du reste, devait s'y attendre, étant données les dispositions de la majorité, mais elle a été repoussée à une majorité énorme; l'interpellateur ne peut même pas se vanter, pour se consoler, d'avoir remporté un succès d'estime. On s'accorde généralement à trouver qu'il est resté au-dessous de lui-même, et que sa parole n'avait pas aujourd'hui cette netteté incisive, cette âpreté mordante qui est en réalité toute son éloquence.

M. Clémenceau a abordé la question par ses petits côtés.

Il s'est attaché à établir des distinctions un peu subtiles entre les différentes espèces de poudre que la majorité de l'Assemblée paraît n'avoir pas très bien saisies. Il a fait enfin son principal argument en même temps que le texte de son ordre du jour d'une contradiction qu'il a relevée entre les paroles du Gouvernement et ses actes, entre les déclarations de M. Jules Ferry, dans une des dernières séances, et la complaisance avec laquelle ce même M. Jules Ferry ou son collègue le ministre de la guerre fournissaient des armes et des munitions à l'un des futur belligérants. La Chambre n'a point goûté cette façon de [illegible] soit qu'elle n'ait point été [illegible] ces [illegible] soi[illegible] net[illegible] les[illegible] gu[illegible] de [illegible]

[redacted]

[illegible] d'a[illegible] po[illegible] le [illegible] des [illegible] étr[illegible] fai[illegible] na[illegible] le [illegible] pri[illegible] so[illegible] ro[illegible] le [illegible] Pa[illegible] ne[illegible] le [illegible] su[illegible] qu[illegible] sy[illegible] les [illegible] pl[illegible] ne[illegible] co[illegible] ti[illegible] tio[illegible] me[illegible] all[illegible] vo[illegible] ne[illegible] co[illegible] ren[illegible] nob[illegible] mer[illegible] ent[illegible] pre[illegible] aux[illegible] prin[illegible] qui[illegible] ent[illegible] tout[illegible] pas[illegible] ser[illegible] tis[illegible] tic[illegible] inv[illegible]

pensée du pouvoir judiciaire en face du pouvoir exécutif, qui avait été surtout organisé en leur faveur.

C'est ce calcul, d'autant plus dangereux qu'il se produisit à la veille des élections, que la commission du Sénat a déjoué en repoussant à l'unanimité, et dès sa première séance, comme le dit M. Bérenger, la disposition qui, suspendait pen[illegible] un an le principe de l'inamovi[illegible]té, et qui soumettait pour [illegible] rs les premiers présidents de [illegible]urs d'appel et les présidents de [illegible]unaux de première instance à [illegible]e sorte de renouvellement quin[illegible]ennal. De cette façon, le projet de [illegible] voté par la Chambre des dépu[illegible] devient à peu près inoffensif, et [illegible] peut dire qu'en modifiant ce [illegible]et dans ses dispositions capita[illegible] le Sénat préviendra un véritable [illegible]heur public.

[illegible]e principe de l'inamovibilité qui [illegible] surtout, on pourrait presque [illegible] qui est seul en cause, dans le [illegible]et de loi dont nous nous occu[illegible]s. M. Bérenger l'a défendu avec [illegible]on sens et une éloquence à la[illegible]le il sera difficile de répondre. [illegible]si qu'il l'a démontré, en atta[illegible]nt ce principe, la loi votée par la [illegible]mbre attaque plus le justiciable [illegible] le juge, et aurait pour résultat [illegible]uire bien davantage au pays, à [illegible]ociété tout entière, qu'aux indi[illegible]us, qu'aux magistrats.

[illegible] Où serait en effet, a-t-il dit, la [illegible]urité du citoyen blessé dans ses [illegible]its, si le juge dépendait du pou[illegible]r qui l'opprime ? » Où serait en[illegible]e la sécurité du faible et du pau[illegible], « si le juge, toujours exposé [illegible]x caprices d'un ministre, avait à [illegible]mpter avec les rancunes des puis[illegible]nts et l'influence des partis »? Et [illegible]s rancunes, ces influences, ne sont [illegible]s de vaines chimères, des crain[illegible] sans cause et sans objet. Des [illegible]ts récents, qui ont produit un [illegible]andale qui n'est pas encore ou[illegible]é, ont prouvé comment des hom[illegible]es politiques savaient mettre au [illegible]rvice de leurs intérêts person[illegible]s, savaient utiliser au profit des [illegible]ocès qu'ils avaient devant certains [illegible]bunaux, leur qualité de député et [illegible]r influence sur les ministres. [illegible]us n'avons pas besoin de rappe[illegible] ces faits ; ils sont dans toutes [illegible] mémoires. Il faudrait que la [illegible]ance eût perdu tout sentiment de [illegible] qui constitue la vraie garantie [illegible] la liberté pour souffrir qu'on [illegible]rtât atteinte à un principe sans [illegible]uel il n'y aurait plus de vérita[illegible] justice pour les justiciables.

[illegible]e que la raison et l'expérience [illegible]us enseignent à cet égard, M. [illegible]renger l'a résumé dans cette [illegible]rase énergique : « L'inamovi[illegible]té est le meilleur refuge de la [illegible]blesse, de la pauvreté, du mal[illegible]ur. Aussi sa cause est-elle celle [illegible] peuple. » Il appartenait aux [illegible]x démocrates de la troisième [illegible]publique de sacrifier l'intérêt du [illegible]uple, l'intérêt du justiciable, à [illegible]sprit de parti et à leurs rancunes [illegible]rticulières.

[illegible]étruire, suspendre même l'ina[illegible]vibilité, c'est renverser l'une des [illegible]s solides assises de la société, [illegible]sque, sans une bonne justice, il [illegible] a pas de société possible, et puisque sans indépendance il ne saurait y avoir de bonne justice.

Bien loin d'affaiblir le principe de l'inamovibilité, c'est, au contraire, à le fortifier que devraient tendre tous les efforts d'un gouvernement vraiment libéral et démocratique. C'est ce que pensaient les républicains lorsqu'ils n'étaient pas au pouvoir. Soustraire les magistrats aux séductions de l'avancement, [illegible] ils étaient déjà mis à l'abri de la crainte d'un déplacement ou d'une destitution, voilà ce qu'ils voulaient et ce que voulaient avec eux tous les libéraux sincères. Mais, tandis que les libéraux le veulent encore, les républicains ne le veulent plus. En parlant comme il l'a fait de l'inamovibilité, M. Bérenger a rappelé simplement les républicains aux éternels principes de liberté et aussi... à la pudeur.

L'ÈRE DU CRIME

L'année 1880 et, nous le constatons avec tristesse, l'année 1881 également tiendront une large place dans les annales du crime. Depuis plusieurs jours, il n'est plus question que d'assassinats, de suicides, d'outrages aux mœurs, d'affaires mystérieuses, de procès scandaleux de scènes où le vitriol sert à dénouer des liaisons irrégulières. La situation devient telle qu'on n'ose plus laisser traîner un journal dans une maison où il existe des enfants, de peur que la lecture des feuilles publiques ne leur apprenne des vices odieux et ne leur révèle une face de la société qu'ils doivent ignorer aussi longtemps que possible.

Mais le mal constaté, les moralistes comme les hommes du gouvernement ne peuvent rester indifférents. Il leur appartient de découvrir et d'indiquer avec courage l'influence qui nous a ainsi pervertis et qui nous condamne à une de ces crises réservées seulement aux nations en décadence.

Le respect de la vie semble se perdre de jour en jour et, d'autre part, la dissolution des mœurs prend des proportions vraiment révoltantes. Voilà ce qu'on ne peut nier. Qu'on ne nous accuse pourtant pas, en affirmant ce que tout le monde voit, de vouloir rendre la République responsable des méfaits qui sont commis, d'un état social lamentable pour tous. Ce n'est pas notre faute si le crime s'installe souverainement à Paris et en province et si les honnêtes gens commencent à être saisis d'épouvante, car il est quelques-unes de ces affaires qui révèlent la cause du mal.

Qui n'a pas été épouvanté, en effet, par les détails du procès de Bordeaux? Des hommes appartenant à la bourgeoisie sont venus s'asseoir sur les bancs de la cour d'assises, poursuivis pour des faits monstrueux, à côté d'une misérable débauchée, d'une odieuse proxénète! Les victimes des accusés étaient deux enfants dont la vie est désormais perdue et l'esprit irrémédiablement empoisonné. A côte de ces acteurs principaux, tout un monde de témoins, de suspects, qui gravitait autour de Marianne Laborde, du pharmacien Henrieuez et de la veuve Rodrigues.

On reste confondu quand on pense que les allées, les venues, les agissements de ces criminels ont pu s'accomplir sans que la surveillance de la police ait été mise en éveil. A Paris, dans toutes les grandes villes, le proxénétisme exerce son funeste métier sans être dérangé. Il faut un scandale, la plainte d'un père de famille, d'un mari. Pour que l'intervention de la justice soit provoquée et qu'une mégère quelconque, prévenue par un agent indiscret, prenne le chemin de la Belgique. Il existe aussi une multitude de repaires où à la barbe de l'autorité, des jeunes, filles, des mineures sont livrées, vendues, déshonorées. Il est impossible que le public ignore ces honteux trafics, les lieux où ils s'accomplissent, et pourtant on n'apprend point qu'elle prenne aucune mesure pour y mettre fin. Tout au contraire, les tripots, les lieux de débauche, les cafés mal famés et à la nuit se multiplient dans les quartiers les plus vivants de Paris, comme dans nos grandes villes, au grand scandale des pères de famille, des citoyens paisibles.

Le mépris de la vie humaine est le corollaire du relâchement des mœurs. Le suicide et l'assassinat, comme nous le disions tout à l'heure, sont à l'ordre du jour. Hier, c'était un général qui était assassiné dans un guet-apens, une fille de mauvaise vie qui était étranglée par un souteneur. Le lendemain — ici le crime est le comble de l'horrible, — c'est un jeune homme de quatore ans qui froidement, pour son plaisir, par pure fantaisie, tue un pauvre petit enfant de six ans.

Nous avons donné les détails de ce crime, qui dépasse tout ce que l'imagination en délire peut enfanter. Mais ce n'est pas assez de maudire le précoce assassin, il faut retenir ses paroles, ses réponses, et tâcher d'y trouver les raisons, les causes d'un acte aussi cruel. Il n'est pas fou, ce Lemaître, et s'il faut en croire la *Gazette des Tribunaux*, il s'exprime bien, il a reçu de l'instruction ; il a lu, trop lu, puisque les romans étaient son principal aliment intellectuel.

L'instruction ne suffit donc pas seule pour améliorer l'espèce humaine ; elle devient même un danger quand elle ne s'allie pas à une éducation religieuse, capable de retenir, de diriger et de montrer à la vie un autre objet que le plaisir et la fortune.

Eh bien, il est profondément attristant de constater que cette recrudescence du crime, cet abaissement des mœurs coïncident avec la vulgarisation des doctrines positivistes, l'enlèvement des crucifix dans les écoles, la substitution de l'enseignement d'une morale laïque à une morale divine.

La part de responsabilité à ceux qui nous gouvernent est donc fort grande, et l'on peut déjà voir les fruits de leur malsaine influence. Ils ont détruit imprudemment la digue que l'on pouvait imposer aux mauvaises passions. En niant l'espérance de la vie future, ils ont bouleversé

FEUILLETON DU 8 MARS.

— 17 —

LE PAYS DU SOLEIL

de MM. Ch. DESLYS & R. CORTAMBERT

XIV

— Cherchez la femme !... vous la rencontrerez toujours à la tête des plus grandes œuvres de l'humanité. Clémence Isaure fonde la première académie française, Jeanne d'Arc sauve son pays, Jeanne Hachette sa ville natale, la Chinoise Moulan le Céleste Empire, Anne d'Arfet découvre les Canaries, la femme de Méndana une partie de l'Océanie ...

Cortez eût-il réussi sans l'Indienne. Marina! Réussirons-nous sans la présence en nos rangs de la princesse Zaleska?..

— Eh! mais, dit-elle après l'avoir remercié d'un sourire, il me semble, docteur, que vous avez aussi la mémoire richement ornée! Laissons cependant la parole à M. Zéphirin. Il en était aux Portugais. Quelle fut leur œuvre?

— Colossale!... immense! reparti avec conviction le naturaliste. En 1450, ils découvrirent les îles du Cap-Vert. Diégo Cam et Martin Behalm descendent, quelques années plus tard, sur les rivages du continent... Plus tard encore, leur digne émule, Barthélemy Diaz, parvient au cap des Tempêtes qui devait changer en nom pour celui de cap de Bonne-Espérance... Enfin, Vasco de Gama double la pointe méridionale de l'Afrique en 1497, et trouve la route des Indes.

— Grand air du ténor dans l'*Africaine!* interrompit le docteur, qui chante.

O paradis sorti de l'onde,
Ciel si pur dont mes yeux sont ravis,
Tu m'appartiens, ô nouveau monde,
Dont j'aurai doté mon pays.

— Les navigateurs français, reprit Zéphirin, fournissaient à cette époque une non moins glorieuse carrière. Qui n'a entendu parler d'Ango! Ce compatriote de notre ami Pacôme avait des comptoirs sur toute la côte de la Guinée. L'un de ces établissements, d'origine normande, s'appelle encore aujourd'hui le Petit-Dieppe.

— Mais, fut-il demandé, pourquoi ce mouvement s'arrêta-t-il?

— Durant près de trois siècles, expliqua notre savant, on parut se contenter d'avoir reconnu l'extérieur de l'Afrique. Quant à l'intérieur, on hésitait. L'attention, d'ailleurs, s'était tournée d'un autre côté ; la jeune Amérique accaparait, concentrait toutes les aspirations, toutes les convoitises, toutes les ambitions de la vieille Europe. Les grandes lignes commerciales, jusqu'alors obstinément dirigées vers l'Orient, avaient tout à coup rebroussé chemin. Le Nouveau-Monde affolait tous les chercheurs de fortune et de liberté!...

— Bravo! s'exclama Marius, voilà presque de l'éloquence.

— N'interrompez pas l'orateur! fit Wanda.

— Ce ne fut guère qu'au commencement du siècle, continua le narrateur, qu'il y eut une sorte de réveil. On comprit que l'Amérique ne devait pas être le champ exclusif de l'activité européenne. Plusieurs hommes d'audace virent même une sorte de défi dans ces mots : *Terres Inconnues*, qui planaient dans les cartes géographiques sur de vastes régions africaines.

[illegible]es ces régions... ; elles sont fermées [illegible]ouble tour... D'ailleurs vous êtes en [illegible]ccord sur bien des points avec la [illegible]nce officielle... » Heureusement, un [illegible]me de bien, doublé d'un géographe [illegible]lit, sut reconnaître la vérité ; il la [illegible]clama hautement... Caillié reçut enfin [illegible]récompense de ses courageuses ex[illegible]ations, et le village qui l'a vu naître [illegible]sède aujourd'hui sa statue...

Il est donc mort depuis longtemps ?

Oui, miné par les fièvres contrac[illegible] dans les parages du Niger, assez [illegible]vre, mais classé parmi les grands [illegible]ageurs. Quant à ceux qui devaient [illegible]ter, aux plus modernes...

La suite au prochain numéro !...

[illegible]lut Marius Arnoux, j'entends le si[illegible]l du départ. »

[illegible]ffectivement la caravane se remettait [illegible]marche. On arrivait dans la plaine. [illegible]t là des cultures désertes, des traces [illegible] campement, des groupes de huttes [illegible]ndonnées. A l'intérieur, comme aux [illegible]tours, personne

Et pourtant, se répétait Heyward, de [illegible] en plus en défiance, cette région est [illegible] peuplée ; une race belliqueuse y do[illegible]s ! » Il en connaissait les mœurs ; il [illegible]ait qu'une pareille émigration sup[illegible]e une prise d'armes générale, la levée [illegible]masse, l'entrée en campagne de la [illegible]u tout entière, et que jamais elle ne [illegible]tègre son territoire qu'après extermi[illegible]ion complète de l'ennemi. Cet ennemi[illegible] était-il donc? Qu'étaient devenus [illegible] Massaï?...

[illegible] lendemain, au pied de quelques ma[illegible]bres solitaires, on aperçut un village, [illegible]plutôt les débris d'un village qui pa[illegible]sait avoir été récemment incendié. [illegible] principales charpentes, faites de bois [illegible], charbonnaient encore, et, parmi ces [illegible]ombres, d'où s'échappaient quelques [illegible]nières fumées, on entrevoyait des ca[illegible]res égorgés de la veille.

[illegible]eyward, qui marchait à l'avant-garde, rétrograda vivement, afin d'épargner à Wanda cet affligeant spectacle. Mais elle arrivait. Pourquoi la détourner de son chemin ? Peut-être serait-il permis de sauver un de ces malheureux.

Hélas ! Il n'y avait plus là que des morts et des ruines ! En s'avançant toujours, elle aperçut, vers le milieu de ce qui avait été un village, la forme évidée d'une hutte plus grande que les autres, et, sur l'espèce de chocheton penché qui la surmontait encore, comme un vestige de croix noircie par le feu.

« On dirait, murmura-t-elle, une église! une chapelle ! »

Annette, qui précédait de quelques pas sa jeune maîtresse, jeta soudainement un cri de surprise et de joie.

Là, couronnant l'entrée béante du sanctuaire, au-dessous d'une niche désertée, se reconnaissait cette inscription votive :

SAINTE ANNE D'AURAY

« Jésus-Dieu !... ma patronne ! » s'était écriée la pieuse Bretonne, agenouillée déjà, les mains jointes et répétant avec extase les litanies de la grande sainte du pays natal.

Cependant, Wanda, non moins étonnée, tout attendrie, avait murmuré :

« Mais il y a donc ici des chrétiens... des Français !...

Elle n'acheva pas, interrompue par des cris d'indignation, de colère et de pitié, qui s'élevaient d'un groupe formé par l'avant-garde atteignant le sommet du coteau.

Heyward y courut, suivi de Wanda, d'Annette, de tous ceux qui venaient d'entendre ce sinistre appel.

Ecartant les premiers arrivés, ils regardèrent à leur tour.

Là, sur cet autre calvaire, dont le saint emblème, également, formé de deux pièces de bois rustiques, gisait renversé dans l'herbe, agonisait un jeune homme vêtu d'un reste de soutane et cloué vivant sur la croix.

XV

Le major, non moins ému que les autres, était arrivé l'un des premiers. Il réclamait des tenailles, qui se présentèrent aussitôt ; sortant de l'inépuisable sacoche de la Bretonne.

Il s'en servit, bien qu'elles fussent un peu petites, pour arracher du bois les clous qui transperçaient encore les pieds nus et les mains du crucifié. Une seconde, une quadruple opération.

Déjà la première, quoique s'étant accomplie avec autant de dextérité que d'adresse, avait provoqué des frémissements douloureux. C'étaient à présent des soupirs, des cris plaintifs. Le docteur ne s'en inquiétait pas, ne se ralentissait pas, tout au contraire.

« Il souffre, murmurait-il, donc il vit!... il vivra... nous le sauverons peut-être! »

Aussitôt que l'une des mains se trouva complètement délivrée, Wanda et Nanette s'en emparèrent. Elles s'étaient improvisées les deux aides du chirugien; celle-ci versant l'eau d'un bidon, celle-là, de son fin mouchoir de batiste, épongeant et lavant sa blessure.

Elles regardaient souvent le blessé. Nous venons de le dire, il était jeune ; pas même l'âge du Christ, mais sa parfaite ressemblance. Les longs cheveux d'un blond doré, le visage angélique et pâle, des gouttes de sang sur les mains, des larmes sur la joue, au front l'auréole du marty. Il rouvrit les yeux, des yeux bleus, pleins de mansuétude et de charité. Il murmura doucement :

« Mon Dieu, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ! »

Puis, étonné de ne voir autour de lui que des visages complaisants, encourageants :

« Où suis-je ? N'aurais-je donc pas le sort de mon divin Maître !...

(*A suivre*)